Réseau national des navigateurs

Présentation pour la Rencontre des coordonnateurs de services du Principe de Jordan

Par Colleen Seary

Le 14 novembre 2019

Qu’est-ce qu’un navigateur?

- Les navigateurs aident les clients inuits et des Premières Nations admissibles à accéder au Programme des services de santé non assurés (SSNA).
- Ils travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de santé communautaires, les fournisseurs de services et les analystes des politiques régionaux afin de fournir des conseils d’expert sur les prestations des SSNA.

Qu’est-ce qu’un navigateur? (suite)

- Les navigateurs reçoivent un mandat de leurs organismes de santé régionaux.
- Bien que leur poste soit financé par les SSNA, ils sont directement employés par les organisations des Premières Nations de l’ensemble du pays.
- Le Canada compte actuellement 18 navigateurs.

Pourquoi faire appel à un navigateur?

- Les navigateurs fournissent un soutien en cas de refus de service et indiquent aux clients des moyens de faire appel des décisions du programme.
- Ils assurent un lien avec les programmes provinciaux et territoriaux et fournissent de l'information sur ces derniers.
- Ils fournissent de l'information sur toutes les prestations.
- Ils peuvent aider les clients à choisir des fournisseurs particuliers en fonction de leurs besoins, p. ex. ceux qui envoient la facture directement aux SSNA.
- Ils renseignent les clients sur les volets auxquels ils ont droit dans le cadre des prestations.

Réseau national des navigateurs

- Le Réseau national des navigateurs a été créé en 2014.
- Le Réseau se base sur son expertise et ses connaissances sur la santé à l'échelon communautaire pour formuler des recommandations pour le Programme des SSNA.
- Les navigateurs s'épaulent entre eux et font circuler de l'information et des questions sur les SSNA au sein du Réseau.

Navigateurs des SSNA - CDEC

- Par l’intermédiaire du Réseau, les navigateurs des SSNA coordonnateurs de services du Principe de Jordan contribuent à la formulation de recommandations et aux activités de l’examen conjoint.
- Deux navigateurs font parti du Comité directeur de l’examen conjoint.
- Les navigateurs rendent compte de l’expérience des clients et suggèrent des moyens d’améliorer les SSNA sur le terrain.

Plus de renseignements

Colleen Seary

Analyste principale des politiques, Santé

Assemblée des Premières Nations

cseary@afn.ca

Kathryn Trines

Analyste des politiques, Santé

Assemblée des Premières Nations

ktrines@afn.ca